

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 497

présenté par

M. Favennec, M. Demilly, M. Degallaix, M. Folliot, M. Hillmeyer, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Reynier, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tahuaïtu, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

ARTICLE 36 QUINQUIES A

À la fin de l'alinéa 5, substituer à la date :

« 1^{er} janvier 2017 »

la date :

« 1^{er} janvier 2020 ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli à la suppression de cet article.